

DÉCLARATION RELATIVE AUX ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

(art. 258.1 et suiv. L.I.P. et art. 54.1 et suiv. L.E.P.)

**VEUILLEZ REMPLIR CETTE DÉCLARATION
EN PRENANT SOIN D'ÉCRIRE LISIBLEMENT EN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE****SECTION 1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

NOM DE FAMILLE (Si vous portez plus d'un nom de famille, veuillez inscrire vos noms dans leur ordre usuel)		
PRÉNOM (1)	PRÉNOM (2)	
UTILISEZ-VOUS OU AVEZ-VOUS UTILISÉ UN AUTRE NOM QUE VOTRE NOM ACTUEL OU AVEZ-VOUS CHANGÉ DE NOM DEPUIS VOTRE NAISSANCE? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON SI OUI, PRÉCISEZ :		
DATE DE NAISSANCE	SEXE <input type="checkbox"/> MASCULIN <input type="checkbox"/> FÉMININ	N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE ACTUELLE (N°, rue, app.)		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
ADRESSE PRÉCÉDENTE (n°, rue, app) (si vous demeurez à l'adresse actuelle depuis moins de cinq ans)		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL

Cochez les cases appropriées dans chacune des sections qui suivent. Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez poursuivre sur une feuille distincte que vous joindrez à la présente formule. Inscrivez votre nom dans le haut de toute feuille additionnelle.

SECTION 2 DÉCLARATION DE CULPABILITÉ**A – INFRACTIONS CRIMINELLES**

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une telle infraction, j'en ai obtenu le pardon.

ou

J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions criminelles suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	DATE (ART. 258.1 ET SUIV. 1.)	LIEU DE TRIBUNAL

B – INFRACTIONS PÉNALES

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction pénale au Canada ou à l'étranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une telle infraction, j'en ai obtenu le pardon.

ou

J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions pénales suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	DATE (ART. 258.1 ET SUIV. 1.)	LIEU DE L'INFRACTION ET, LE CAS ÉCHÉANT, DU TRIBUNAL

SECTION 3**ACCUSATIONS ENCORE PENDANTES****A – INFRACTIONS CRIMINELLES**

Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger.

ou

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions criminelles suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	DATE (ART. 258.1 ET SUIV. I.)	LIEU DE TRIBUNAL

B – INFRACTIONS PÉNALES

Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction pénale au Canada ou à l'étranger.

ou

Je fais l'objet d'une ou plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions pénales suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	DATE (ART. 258.1 ET SUIV. I.)	LIEU DE L'INFRACTION ET, LE CAS ÉCHÉANT, DU TRIBUNAL

SECTION 4**ORDONNANCES JUDICIAIRES**

Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire qui subsiste contre moi, au Canada ou à l'étranger.

ou

Je fais l'objet d'une ou de plusieurs ordonnances judiciaires qui subsistent contre moi, au Canada ou à l'étranger, à savoir :

NATURE DE L'ORDONNANCE	DATE (ART. 258.1 ET SUIV. I.)	LIEU DE L'ORDONNANCE

La *Loi sur l'instruction publique* et la *Loi sur l'enseignement privé* prévoient :

- Que la présente formule de déclaration doit être transmise au centre de services scolaire ou à l'établissement d'enseignement privé;
- Que toute personne œuvrant auprès d'élèves mineures ou étant régulièrement en contact avec eux doit, dans les 10 jours de celui où elle est elle-même informée, déclarer au centre de services scolaire ou à l'établissement d'enseignement privé tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'elle ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires;
- Que le titulaire d'une autorisation d'enseigner doit, dans les 10 jours de celui où il en est informé, déclarer au ministre de l'Éducation du Québec tout changement relatif à ses antécédents judiciaires, qu'il ait ou non déjà fourni une déclaration qui porte sur ses antécédents judiciaires;
- Que le centre de services scolaire ou l'établissement d'enseignement privé doit informer le ministre de l'Éducation du Québec de chacun des cas où elle ou il conclut à l'existence d'un lien entre les antécédents judiciaires d'un titulaire d'une autorisation d'enseigner et les fonctions qui lui sont confiées ou qui sont susceptibles de lui être confiées au sein du centre de services scolaire ou de l'établissement d'enseignement privé;
- Que le centre de services scolaire ou l'établissement d'enseignement privé peut vérifier cette déclaration, notamment par un corps de police du Québec, et, à cette fin, communiquer et recevoir tout renseignement nécessaire à la vérification de cette déclaration.

AVIS

- Toute formule de déclaration sera considérée comme incomplète et sera retournée à l'expéditeur dans les cas suivants : formulaire non signé ou absence de réponse à une ou plusieurs questions.
- Toute fausse déclaration peut entraîner le rejet d'une candidature ou des mesures administratives ou disciplinaires.
- Tous les antécédents judiciaires doivent être déclarés. Toutefois, seuls les antécédents judiciaires qui, de l'avis du centre de services scolaire ou de l'établissement d'enseignement privé, ont un lien avec les fonctions seront considérés.

Je certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et complets.

De plus, conformément à la *Loi 25 sur l'accès à l'information*, j'autorise également la Régie intermunicipale de police Roussillon à vérifier ou à utiliser les renseignements recueillis à mon sujet et à les communiquer au besoin, à toute personne, organisme public ou privé ou tout corps de police canadienne dont l'assistance peut être nécessaire pour les valider ou les compléter. Au même titre, j'autorise toute personne, tout organisme public ou privé ou tout autre corps de police canadienne à communiquer à la Régie intermunicipale de police Roussillon tout renseignement personnel me concernant qu'ils jugeront utile de transmettre pour compléter la vérification demandée.

Signature

Date